

GENÈVE
UN CANTON
DE NATURE
bienvenue!

Réserve naturelle Les Gravines



RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX



Carte d'identité de la réserve naturelle

Commune – Propriétaires	Versoix – Etat de Genève, Pro Natura Genève, domaine public cantonal, privés.
Gestionnaires	Etat de Genève, Pro Natura Genève.
Localisation	Située sur les rives de la Versoix, en aval de l'autoroute A1.
Surface	35,7 hectares, dont environ 5 ha de zone alluviale active.
Accueil des visiteurs	Différents cheminements parcourent les zones accessibles au public, depuis le nord et le sud de la réserve. Proximité des transports publics.
Historique	Cours d'eau exploité durant des siècles pour la production d'énergie. Premier site de réintroduction du castor en Suisse, dans les années 1950.
Milieux d'intérêt	Forêt alluviale et milieux marécageux.
Pour les curieux de nature	Nacré de la ronce, éphémère, truite lacustre, cincle plongeur, martin-pêcheur, épervier, martre, chevreuil, scille à deux feuilles, petite pervenche, ornithogale des Pyrénées, prunellier.
Pour les plus naturalistes	Calopteryx vierge, aromie musquée, ombre commun, castor, cirse des marais, sanguisorbe.
Date de la première mise sous protection	Le Bois du Faisan est classé en réserve depuis 1938.

Accueil des visiteurs

Bienvenue dans la réserve naturelle des Gravines! Ce site constitue une grande zone protégée incluse dans le massif forestier du valon de la Versoix, entre le pont de l'autoroute A1 et l'embouchure du lac Léman. La réserve est



Le pont Conti, de structure métallique.

parcourue, dans sa partie ouest, par différents cheminements, dont un chemin de randonnée pédestre et un sentier didactique. Une passerelle (sous le pont de l'autoroute) et deux ponts (le pont Conti, construit en 1847, et le pont de Crève-cœur, en aval) vous permettent de traverser sans soucis la rivière.

Le site est accessible en transports publics et se situe à 15 minutes à pied de la Gare de Versoix. De plus, deux parkings sont à disposition, au nord et au sud de la réserve, sur chacune des rives.



L'accès aux piétons est autorisé dans le périmètre protégé, mais il vous est demandé de ne pas quitter les chemins indiqués afin de respecter la tranquillité de la faune et de ne pas piétiner la flore.

Historique du site

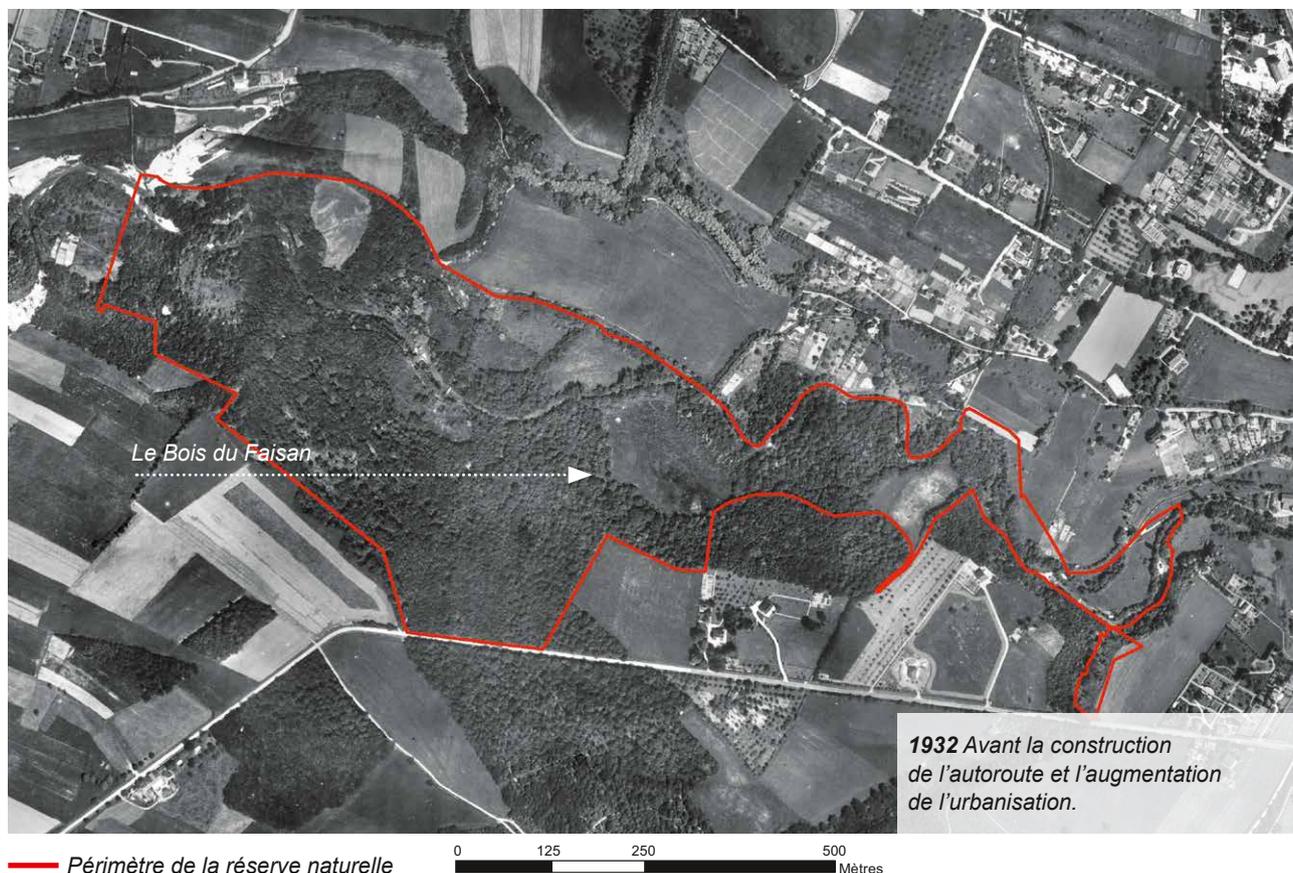
Dès le Moyen Âge, l'homme a commencé à tirer profit de la Versoix par la construction de canaux et de prises d'eau permettant d'alimenter des moulins puis des centrales hydro-électriques. Ces aménagements ainsi que les corrections de tracé du lit n'ont pas été sans impact sur la dynamique de la rivière. Cepen-



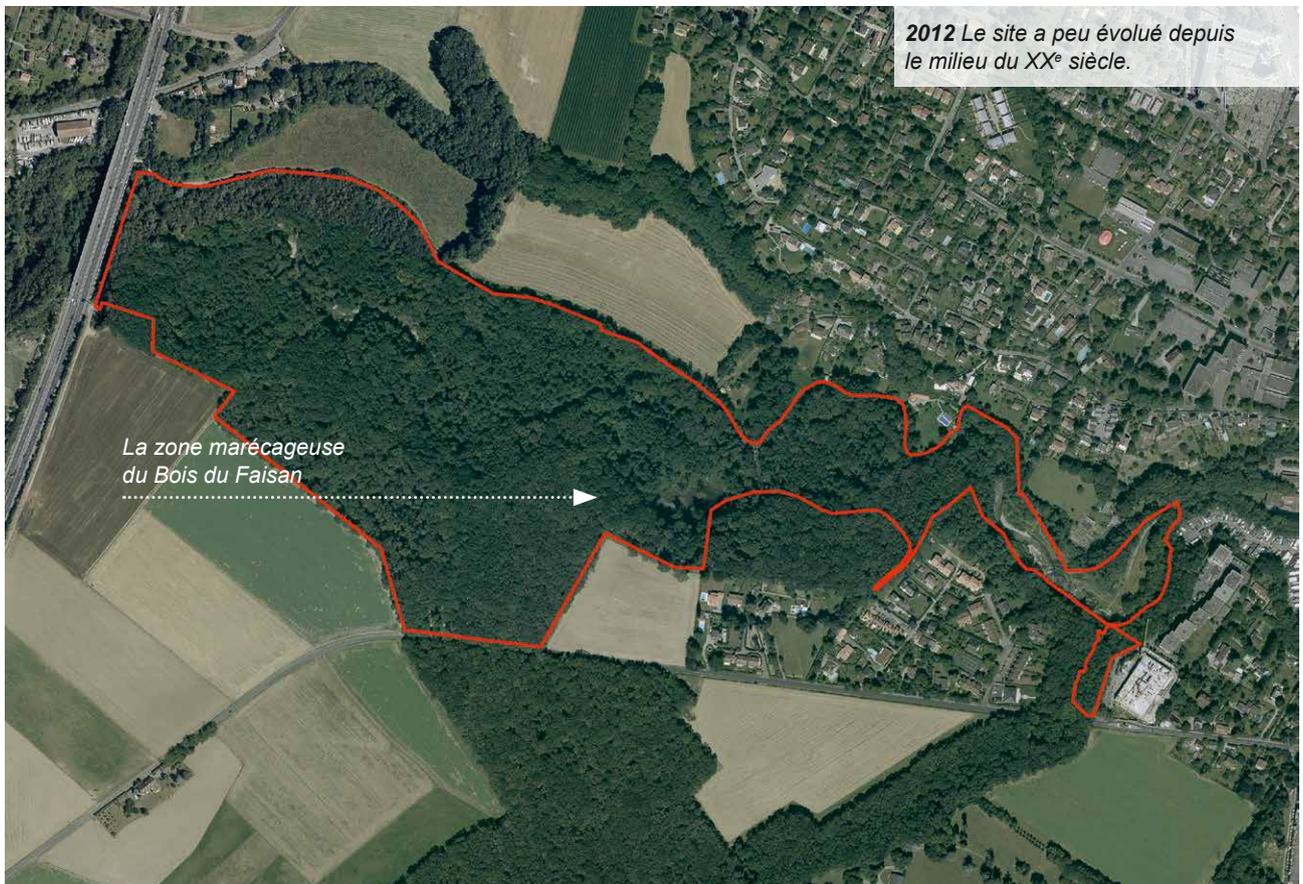
dant, celle-ci est depuis quelques années en voie de renaturation afin de l'aider à retrouver sa mécanique naturelle.

Dans un but pédagogique et pour participer à la renaturation des forêts cantonales, l'Association pour la création et l'entretien de réserves naturelles dans le canton de Genève (actuelle Pro Natura Genève) a créé en 1938 la *Réserve scolaire du Bois du Faisan*, d'une superficie de 7 hectares. Afin de renforcer la reconstruction des forêts genevoises et la sauvegarde des biotopes alluviaux, les zones protégées ont été ensuite agrandies petit à petit par des achats forestiers menés par l'Etat de Genève. En outre, la zone humide du Bois du Faisan a été interdite d'accès suite à la réintroduction du castor d'Europe sur le site. Aujourd'hui, en raison d'une forte pression sur le milieu, cette partie de la réserve n'est plus accessible au public et n'accueille plus d'activités éducatives.

Cartes historiques



Cartes historiques



— Périimètre de la réserve naturelle

0 125 250 500 Mètres

Pour les curieux de nature

Sur les rives de la Versoix.



Petite pervenche

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Martin-pêcheur

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Chevreuil

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Cincla plongeur

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Larve d'éphémère

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Truite lacustre

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Accès, cheminements et infrastructures

- Périmètre de la réserve naturelle
- Cheminement autorisé, chemin de randonnée pédestre
- Cheminement autorisé
- Routes et chemins
- Itinéraire cycle évasion: Route du Rhône

- Zone ouverte, prairie
- Forêt
- Forêt claire
- Plans d'eau, cours d'eau
- Zone humide
- Zone agricole
- Zone bâtie

Accès autorisé uniquement sur les cheminements signalés

Espace de liberté chiens sans laisse

Panneau d'information

Arrêt TPG

Gare de Versoix

Parking à disposition



Pour les curieux de nature

Le Bois du Faisan depuis sa lisière sud.



H. Candolfi



Scille à deux feuilles

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Nacré de la ronce

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Prunellier

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Epervier

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Martre

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Ornithogale des Pyrénées

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

Illustrations : P. Baumgart/Etat de Genève

Pour en savoir plus...

La zone alluviale des Gravines est d'une grande valeur pour la faune piscicole, pour les salmonidés en particulier (truites fario et lacustres, ombre commun). En effet, chaque année, un grand nombre de poissons vient frayer dans les zones de gravier peu profondes (radiers) et trouver refuge dans les fosses et les obstacles (ou embâcles) du cours d'eau principal et de ses affluents.



Le vallon boisé de la Versoix joue aussi un rôle important de corridor biologique pour la grande faune, comme le sanglier, car il leur permet de circuler aisément entre l'amont et l'aval du bassin versant. En outre, de nombreux mammifères, à l'instar du renard ou du blaireau, trouvent dans ce milieu de quoi creuser leur terrier. Les coléoptères du bois (aromie musquée *Aromia moschata*) profitent également des secteurs forestiers, fréquentés aussi par le pic mar et le loriot d'Europe.

Le castor d'Europe, réintroduit dans les années 1950 au Bois du Faisan, s'est déplacé jusqu'à Sauverny. Il s'est toutefois réapproprié les rives du secteur depuis le début des années 2000, notamment grâce à une augmentation de leur population qui oblige les jeunes à coloniser de nouveaux territoires.

La zone occupée par le Bois du Faisan, peu modifiée par les corrections du cours d'eau, est particulièrement intéressante du point de

Le retour du roi de la rivière

La présence du castor d'Europe peut être régulièrement notée dans ce secteur, soit en l'observant directement, soit en repérant les traces et indices (rameaux à l'écorce rongée) qu'il laisse derrière lui. Mais savez-vous que la présence de ce gros rongeur sur la Versoix résulte de la réintroduction de deux couples par des naturalistes passionnés en 1956? Depuis cette première dans notre pays, les castors, qui avaient disparu de Suisse au début du XIX^e siècle, ont pu prospérer et coloniser de nouvelles rives.

vue floristique: deux méandres sont occupés par de la végétation alluviale typique (aulnes, frênes), une zone de bas-marais est présente (avec du cirse des marais *Cirsium palustre* et de la sanguisorbe *Sanguisorba officinalis*). La petite faune tire aussi parti de la présence de milieux humides de qualité pour se reproduire: c'est le cas des libellules, comme le calopteryx vierge (*Calopteryx virgo*), ou des amphibiens, comme la grenouille agile.

Le sous-bois accueille l'ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*), aussi appelée asperge des bois, une espèce en danger d'extinction sur le plateau suisse.



F. Mombrial

Le cirse des marais

Mesures de gestion et de restauration

Un plan de gestion des Bois de Versoix a été établi en 2007. Il a permis de définir en particulier des mesures à mettre en place afin de restaurer la dynamique alluviale de la Versoix et de ses affluents et de favoriser la reproduction et la migration des poissons, ces paramètres ayant été altérés par les divers aménagements et corrections du lit mineur durant les siècles passés. La gestion du public est aussi prise en compte afin de concilier la présence de visiteurs avec la préservation de ce milieu alluvial fragile.

Des travaux de renaturation sur le lit du cours d'eau et sur les berges ont progressivement été effectués : création de bancs de gravier, mise

en place d'enrochements, assainissement des obstacles pour les poissons (barrages, murs, busages), amélioration du tracé naturel du cours d'eau (tressage) et agrandissement des surfaces inondables. Des interventions sont aussi effectuées sur le bas-marais afin d'éviter son reboisement. Des gouilles ont été creusées pour diversifier les zones humides et certaines lisières ont été structurées.

Plus de la moitié de la réserve est classée «réserve forestière naturelle» : aucune intervention n'y est appliquée, cela pour laisser le temps à la forêt de retrouver tous ses stades

Pourquoi entretenir les milieux naturels ?

Afin de maintenir une grande diversité de milieux naturels, profitable au plus grand nombre d'espèces de faune et de flore, il est essentiel de définir des méthodes de gestion et d'entretien adaptées. En effet, avec la disparition ou la limitation des dynamiques naturelles, comme les crues ou les tempêtes, les milieux ouverts se refermeraient par l'apparition de buissons puis d'arbres. L'entretien, ponctuel ou régulier, permet de préserver les qualités biologiques et écologiques des réserves naturelles et peut-être adapté en fonction des espèces présentes.



La Versoix après sa renaturation, secteur des Usiniers.

Mesures de restaurations récentes

Démolition d'un mur en rive gauche.	1999
Suppression d'un fortin militaire en rive gauche.	2001
Suppression de gabions au Bois du Faisan.	2002-2003
Renaturation du nant de St Loup et du canal Conti, suppression de murs et de blocs de la Versoix.	2006
Renaturation des secteurs du barrage des Usiniers et du chemin de Villars.	2008
Renaturation du secteur de la Papeterie.	2014-2015

de développement, y compris des arbres vieillissants (sénescents) ou morts sur pieds. Dans les autres secteurs de la réserve, les mesures d'entretien sont réduites: quelques interven-

tions sont réalisées, afin de maintenir un sous-bois clair, de lutter contre les robiniers faux-acacias (des arbres exotiques envahissants), ou encore d'entretenir les chemins d'accès.

Législation et protections

La Confédération, au travers de la loi sur la protection de la nature (LPN, 1966), inventorie les objets d'importance nationale, qu'il s'agisse de biotopes ou de paysages rares ou particuliers. Les Cantons sont ensuite responsables de leur protection de leur surveillance. A Genève, les textes de référence sont la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS, 1976) et son règlement d'appli-

cation (RPPMF, 2007). Lorsque la réserve se trouve en forêt, les lois sur les forêts (LFo, 1991 et LForêt, 1999) s'appliquent également, venant ainsi confirmer le statut de réserve forestière décrété en 1982. La loi genevoise exige que les réserves naturelles, approuvées par arrêtés du Conseil d'Etat, bénéficient d'un plan de gestion. Celui-ci définit la gestion des milieux et les droits et usages du public.

Protections fédérales

Inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale (OZA, 451.31)	depuis 1992 (n°115)
--	---------------------

Protections cantonales

Réserve naturelle (RPPMF, L4 05.11) et réserve forestière (LForêt, M 5 10)	depuis 2013
Protection générale et aménagements des rives de la Versoix (LPRVers, L 4 19)	depuis 2003
Sites prioritaires pour la conservation des plantes vasculaires (RPPMF, L4 05.11)	depuis 2011 (n°467)

A propos

Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale du canton de Genève, 2010 Etat de Genève.

Conservation des plantes vasculaires du canton de Genève: espèces et sites prioritaires, 2011. Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève.

Renaturation des cours d'eau dans le canton de Genève: bilan de 10 ans d'actions, 2008, Etat de Genève.

Nature dans le canton de Genève: bilan de 10 ans d'actions et perspectives, 2010, Etat de Genève.

Site Internet de la Direction générale de l'agriculture et de la nature: www.ge.ch/nature/reserves

Site internet Pro Natura Genève (réserve du Bois du Faisan): http://www.pronatura-ge.ch/Bois_du_faisan

Le castor et son royaume (M. Blanchet), éd. Delachaux et Niestlé, réédition 1994.

Mes notes de terrain

